

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4827**

### Intitulé

Technicien du spectacle vivant options son, lumière ou machinerie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Spectacles et techniques, association française de formation (STAFF)	Directeur de Staff

### Niveau et/ou domaine d'activité

**IV (Nomenclature de 1969)**

**4 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) technicien(ne) du spectacle son ou lumière ou machinerie collabore à l'élaboration d'un spectacle ou d'une prestation et contribue à son déroulement dans la totalité de son exploitation.

Ses activités techniques sont indissociables des autres composantes du spectacle vivant, qu'elles soient techniques, artistiques, administratives ou institutionnelles et doivent être menées dans un souci d'organisation accompagnées d'un bon relationnel.

Dans sa spécialité professionnelle et en prenant en compte les enjeux artistiques, il (elle) prépare, contrôle, met en place, met en oeuvre les dispositifs techniques et scéniques nécessaires à la prestation et collabore à l'exploitation pendant le spectacle. Ceci dans un respect des règles liées à la sécurité des biens et des personnes.

Les activités et les fonctions attribuées au/ à la technicien(ne) du spectacle sont, dans le cadre d'une équipe, réalisées et organisées de façon autonome et peuvent comporter des responsabilités d'encadrement et de coordination. Elles sont soumises à l'autorité et à la responsabilité d'un régisseur ou d'un responsable technique et exigent le respect des consignes ainsi que des contraintes liées à la réglementation.

Compétences attestées communes aux 3 spécialisations :

- Prendre part au processus de création d'un spectacle vivant, par l'articulation de repères historiques et culturels liés à l'évolution du spectacle et de ses techniques.
- S'insérer rapidement dans des équipes de travail, en tenant compte de leur environnement professionnel
- Prévenir les risques liés aux activités du métier
- Repérer et décrire les spécificités des lieux scéniques par l'utilisation d'un plan scénographique, d'une fiche technique et de la machinerie scénique;
- Utiliser une installation électrique dans le but de connecter les systèmes d'éclairage, de sonorisation ou de machinerie scénique.
- Produire des documents écrits formels pour transmettre des informations professionnelles dans des équipes de travail.
- Organiser son positionnement professionnel à travers une veille sur les évolutions permanentes du métier

Compétences liées à la spécialité Son ou Lumière ou Machinerie

- Synthétiser une demande de sonorisation ou d'éclairage ou de machinerie par la lecture et la compréhension de données techniques et artistiques.
- Préparer le matériel et le câblage son ou lumière en fonction du plan d'implantation et de la fiche technique afin d'organiser la répartition de l'ensemble du matériel d'un système de sonorisation ou d'éclairage sur le lieu de spectacle. En machinerie, préparer le plateau et l'ensemble du matériel scénique (fixe ou mobile) en fonction des documents d'implantation et de la fiche technique afin d'organiser la répartition de l'ensemble des éléments de machinerie sur le lieu de spectacle
- Gérer le montage, mettre en place les appareils de sonorisation ou d'éclairage ou implanter les éléments de machinerie scénique et de décor en fonction des demandes d'exploitation et gérer le démontage, le rangement et le stockage du matériel
- Mettre en fonctionnement les systèmes de sonorisation ou d'éclairage et configurer les systèmes audio ou lumière en préparation à l'exploitation du spectacle en veillant à l'intégrité fonctionnelle de l'installation. En machinerie, mettre en oeuvre les mécanismes de la cage de scène et du dispositif scénique et configurer les systèmes de machinerie dédiés en veillant à l'intégrité fonctionnelle de l'installation.
- En machinerie, organiser et gérer l'utilisation de l'espace scénique sous la responsabilité du chef machiniste
- En lumière, régler les luminaires en fonction de leur implantation dans le lieu d'accueil et des demandes techniques et artistiques particulières.
- En son, mettre en exploitation les équipements de sonorisation sur un plateau par l'organisation et l'installation des différents matériels afin de veiller à la cohérence de l'installation scénique au vu des documents techniques.
- En son, pré-régler et équilibrer les systèmes de sonorisation en fonction de leurs implantations dans le lieu d'accueil et des demandes techniques et artistiques particulières.
- Accueillir le régisseur son ou lumière ou le chef machiniste, et l'assister dans la mise en exploitation du système de sonorisation ou d'éclairage de machinerie scénique, pour une restitution fidèle du spectacle en fonction des demandes techniques et artistiques
- Contrôler le matériel de sonorisation ou d'éclairage et participer aux opérations de suivi de matériel en effectuant la maintenance de

premier niveau. En machinerie, Participer à la réfection et la restauration d'éléments de décors (serrurerie, menuiserie, tapisserie...)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il (elle) exerce son métier dans les différents secteurs d'activités comme : le théâtre, la musique, les arts de la rue, la danse, l'opéra. Il (elle) est employé(e) sous la direction d'un régisseur ou d'un responsable technique dans tous les types de structures liées à la création, l'organisation, la diffusion ou la prestation de spectacles vivants (Salles de spectacle, Prestataires de service, Tourneurs, Collectivités locales, etc ...).

Le (la) technicien(ne) Spectacle, Lumière ou Son ou Machinerie, exerce son activité dans les cadres d'emploi de technicien agent de maîtrise. Il (elle) exécute des tâches caractérisées par une autonomie dans la mise en oeuvre des moyens nécessaires à la réalisation de son travail. Il (elle) peut prétendre notamment à un emploi en contrat indéterminé au sein d'une structure ou à un emploi lié à la durée de la prestation, à savoir : contrats à durée déterminée. Le (la) titulaire sera amené(e), en fonction des prestations, à une mobilité nationale voire internationale.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

**L1508** : Prise de son et sonorisation

**L1505** : Image cinématographique et télévisuelle

**L1504** : Éclairage spectacle

**L1503** : Décor et accessoires spectacle

#### Réglementation d'activités :

Pour exercer son activité, le technicien du spectacle vivant sera préparé, en formation, aux premiers niveaux des tests d'habilitation électrique B0.

L'employeur du/de la technicien(ne) du spectacle devra habilitier son/sa salarié(e) en fonction des activités requises dans son exercice professionnel.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes

Domaines de compétences générales

- Le spectacle : Les métiers, les lieux du spectacle, l'environnement social du travail et l'organisation économique du spectacle, l'histoire des grands courants artistiques

- Mise en place et application de procédures écrites et orales

- Utilisation des outils informatiques bureautiques

- La sécurité dans le spectacle : Les risques liés à la manutention, la prévention des risques électriques, la prévention des risques auditifs, les risques du travail en hauteur, la prévention des risques dans les Etablissements Recevant du Public, les matériels liés à la manutention

Domaines de compétences techniques

- Les dispositifs scéniques et les équipements de machinerie

- Lecture de plans scénographiques et de fiches techniques

- Bilan de puissance d'une installation électrique dans le spectacle

- La distribution électrique dédiée au spectacle

- Les consignes aux utilisateurs

Domaines de compétences professionnelles

*Pour l'option Lumière*

- La technologie du matériel d'éclairage, les systèmes traditionnels et spécifiques

- Préparation et réalisation de l'implantation des équipements lumière

- Mise en place, configuration et mise en oeuvre du matériel d'éclairage

- Réglage des systèmes d'éclairage

- Organisation du démontage, gestion du rangement, stockage, contrôle et maintenance du matériel d'éclairage

*Pour l'option Son*

- La technologie du matériel de sonorisation, les systèmes traditionnels et spécifiques

- Préparation et réalisation de l'implantation des équipements de sonorisation

- Mise en place, configuration et mise en oeuvre du matériel de sonorisation

- Réglage des systèmes de sonorisation

- Organisation du démontage, gestion du rangement, stockage, contrôle et maintenance du matériel de sonorisation

*Pour l'option Machinerie*

- La technologie du matériel de machinerie, les systèmes traditionnels et spécifiques

- Préparation et réalisation de l'implantation des équipements scéniques

- Mise en place, configuration et mise en oeuvre du matériel scénique

- Réglage des systèmes de machinerie

- Organisation du démontage, gestion du rangement, stockage, contrôle et maintenance du matériel scénique

- Maintenance d'un plateau

- Réparation, restauration et adaptation d'équipements scéniques

1- Le (La) candidat (e) choisit parmi les 3 options : Son, Lumière ou Machinerie et obtient la certification total en validant :

Pour l'option Son :

Le (La) candidat(e) doit choisir et valider 5 blocs optionnels parmi les 7 pour l'option Son et valider les 2 blocs communs obligatoire : au total, le (la) candidat(e) valide 7 blocs de compétences sur 9

Pour l'option Lumière :

Le (La) candidat(e) doit choisir et valider 5 blocs optionnels parmi les 7 pour l'option Lumière et valider les 2 blocs communs obligatoire : au total, le (la) candidat(e) valide 7 blocs de compétences sur 9

Pour l'option Machinerie :

Le (La) candidat(e) doit choisir et valider 4 blocs optionnels parmi les 5 pour l'option Machinerie et valider les 2 blocs communs obligatoire : au total, le (la) candidat(e) valide 6 blocs de compétences sur 7

2 - Pour chaque bloc de compétences un certificat est délivrée.

3 - Dans le cadre de la VAE, les blocs de compétences prises en compte sont :

Pour le candidat ayant choisi l'option Son : 7 blocs de compétences sur 9

Pour le candidat ayant choisi l'option Lumière : 7 blocs de compétences sur 9

Pour le candidat ayant choisi l'option Machinerie : 6 blocs de compétences sur 7

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 4827 - Option son : Synthétiser une demande de sonorisation	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Interpréter un cahier des charges</li><li>- Repérer les contraintes techniques d'exploitation</li><li>- Evaluer les besoins en termes de matériel</li><li>- Rédiger les listes de matériels à mettre en œuvre</li><li>- Présenter des solutions techniques d'adaptation au régisseur son</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réaliser un synoptique sur document papier d'après une demande technique d'un système de sonorisation</li><li>- Rédiger les listes de matériel de sonorisation</li><li>- Justifier oralement les adaptations techniques et les choix proposés</li></ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 4827 - Option son : Préparer le matériel de sonorisation	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Reconnaître le matériel de sonorisation en fonction des documents techniques.</li><li>- Choisir les câblages nécessaires au fonctionnement d'un système de sonorisation, en fonction d'un synoptique.</li><li>- Effectuer la manutention du matériel.</li><li>- Effectuer les différentes préparations en appréhendant les situations de travail en équipe</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en situation intégrant la préparation du matériel de sonorisation d'un parc de matériel existant en adéquation aux listes préétablies</li></ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 4827 - Option son : Installer les systèmes de sonorisation	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Transporter le matériel en prévenant les risques - dédiés aux activités</li><li>- Connecter l'ensemble du système de sonorisation</li><li>- Evaluer la cohérence de l'installation du système de sonorisation en fonction du plan.</li><li>- Ranger et stocker le matériel de manière rationnelle</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en situation intégrant les pratiques de manutention et de répartition de matériel de sonorisation en fonction des espaces de travail</li><li>- Installer un système de sonorisation complet</li><li>- Câbler les équipements de sonorisation</li><li>- Procéder au rangement et au stockage du matériel.</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 4827 - Option son : Configurer les systèmes de sonorisation</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en fonctionnement les systèmes de sonorisation</li> <li>- Paramétrer les différents systèmes et appareils audio en fonction des demandes du régisseur son</li> <li>- Effectuer les changements de plateau en collaboration avec les autres corps de métiers</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en pratique individuelle comprenant l'enchaînement des phases de contrôle et des procédures à respecter pour la mise en fonctionnement des systèmes de sonorisation</li> <li>- Mise en situation comprenant les phases d'extinction, la déconnexion, et le démontage des régies d'exploitation et des équipements de sonorisation</li> <li>- Procéder aux configurations des équipements dédiés au système de sonorisation</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 4827 - Option son : Prérégler et équilibrer les systèmes de sonorisation</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equilibrer les différents systèmes de diffusion façade et retour</li> <li>- Adapter les préréglages en fonction des demandes artistiques</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation professionnelle intégrant le contrôle et la mise en diffusion du système de sonorisation</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 4827 - Option son : Effectuer les interventions techniques du régisseur son</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire et analyser les demandes techniques du régisseur son</li> <li>- Procéder aux interventions techniques selon les besoins et les demandes du régisseur son</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation professionnelle intégrant des interventions techniques sur les équipements audio en fonction des demandes du régisseur son</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 4827 - Option son : Mettre en œuvre les systèmes de machinerie scénique</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire et analyser des plans scénographiques selon les conventions du dessin technique</li> <li>- Réaliser les opérations techniques en utilisant le vocabulaire technique adapté à la machinerie scénique</li> <li>- Exécuter des manipulations d'éléments scéniques en toute sécurité</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices orales de lecture de plans scéniques</li> <li>- Exécution d'exercices pratiques de machinerie</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Synthétiser une demande d'éclairage</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interpréter un cahier des charges</li> <li>- Repérer les contraintes techniques d'exploitation</li> <li>- Evaluer les besoins en termes de matériel</li> <li>- Rédiger les listes de matériels à mettre en œuvre</li> <li>- Présenter des solutions techniques d'adaptation au régisseur lumière</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un synoptique sur document d'après une demande technique d'un système de d'éclairage</li> <li>- Rédiger les listes de matériel lumière</li> <li>- Justifier oralement les adaptations techniques et les choix proposés</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Préparer le matériel d'éclairage</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître le matériel d'éclairage en fonction de la demande technique.</li> <li>- Choisir les câblages nécessaires au fonctionnement d'un système d'éclairage, en fonction d'un plan d'implantation.</li> <li>- Effectuer la manutention du matériel</li> <li>- Effectuer les différentes préparations en appréhendant les situations de travail en équipe</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation intégrant la préparation du matériel d'éclairage d'un parc de matériel existant en adéquation aux listes préétablies</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Installer les systèmes d'éclairage</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transporter le matériel en prévenant les risques dédiés aux activités</li> <li>- Connecter l'ensemble du système d'éclairage</li> <li>- Evaluer la cohérence de l'installation du système d'éclairage en fonction du plan d'implantation.</li> <li>- Ranger et stocker le matériel de manière rationnelle.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation intégrant les pratiques de manutention et de répartition de matériel d'éclairage en fonction des espaces de travail</li> <li>- Installer un système lumière complet</li> <li>- Câbler les équipements lumières</li> <li>- Procéder au rangement et au stockage du matériel</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Configurer les systèmes d'éclairage</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en fonctionnement les systèmes d'éclairage</li> <li>- Paramétrer les différents systèmes et appareils d'éclairage en fonction des demandes du régisseur lumière</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en pratique individuelle comprenant l'enchaînement des phases de contrôle et des procédures à respecter pour la mise en fonctionnement des systèmes d'éclairage</li> <li>- Mise en situation comprenant les phases d'extinction, la déconnexion, et le démontage des régies d'exploitation et des équipements lumière</li> <li>- Procéder aux configurations des équipements dédiés au système d'éclairage</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Prérégler les systèmes d'éclairage</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régler les luminaires</li> <li>- Reformuler dans un langage technique les demandes artistiques du régisseur lumière</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation professionnelle intégrant le contrôle des équipements lumière et les manipulations dédiées aux réglages des luminaires</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Effectuer les interventions techniques du régisseur lumière</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire et analyser les demandes techniques du régisseur lumière</li> <li>- Procéder aux interventions techniques selon les besoins et les demandes du régisseur</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation professionnelle intégrant des interventions techniques sur les équipements lumière en fonction des demandes du régisseur lumière</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°14 de la fiche n° 4827 - Option lumière : Mettre en œuvre les systèmes de machinerie scénique</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire et analyser des plans scénographiques selon les conventions du dessin technique</li> <li>- Réaliser les opérations techniques en utilisant le vocabulaire technique adapté à la machinerie scénique</li> <li>- Exécuter des manipulations d'éléments scéniques en toute sécurité</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices orales de lecture de plans scéniques</li> <li>- Exécution d'exercices pratiques de machinerie</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°15 de la fiche n° 4827 - Option machinerie : Synthétiser une demande de machinerie</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interpréter un cahier des charges de machinerie scénique</li> <li>- Repérer les contraintes techniques d'exploitation</li> <li>- Examiner les principaux besoins en matériels</li> <li>- Rédiger les listes de matériels à mettre en œuvre</li> <li>- Présenter des solutions techniques d'adaptation au régisseur plateau</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser la demande de machinerie suite à la lecture des plans d'implantation scénique,</li> <li>- Justifier les adaptations techniques et les choix proposés</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°16 de la fiche n° 4827 - Option machinerie : Préparer le matériel de machinerie</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître le matériel de machinerie en fonction des documents techniques</li> <li>- Procéder au contrôle du fonctionnement du matériel</li> <li>- Procéder à la manutention du matériel en respect des gestes et postures.</li> <li>- Effectuer les différentes préparations en appréhendant les situations de travail en équipe</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation intégrant la préparation du matériel de machinerie dans un lieu équipé</li> <li>- Réaliser des procédures de contrôle de fonctionnement du matériel</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°17 de la fiche n° 4827 - Option machinerie : Installer la machinerie scénique</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transporter le matériel en prévenant les risques dédiés aux activités.</li> <li>- Installer les systèmes de machinerie scénique fixes et mobiles en concordance avec le plan d'implantation</li> <li>- Equiper des éléments de la cage de scène</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation intégrant la manutention et la répartition du matériel de machinerie</li> <li>- Procéder au montage d'éléments de machinerie fixes et mobiles</li> <li>- Equiper les éléments de la cage de scène</li> </ul>
<p>Bloc de compétence n°18 de la fiche n° 4827 - Option machinerie : Mettre en fonction la machinerie scénique</p>	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procéder aux réglages des éléments scéniques</li> <li>- Appliquer les procédures de manœuvre des systèmes de machinerie et de décors</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation intégrant les manœuvres des équipements de machinerie et les réglages d'équipements scéniques</li> </ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°19 de la fiche n° 4827 - Option machinerie : Effectuer les interventions techniques du régisseur plateau	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrire et analyser les documents d'exploitation (Conduite, régie plateau)</li> <li>- Procéder aux interventions techniques selon les besoins et les demandes du régisseur</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation intégrant la mise en configuration scénique de la cage de scène</li> <li>- Procéder au changement de décor</li> </ul>
Bloc de compétence n°20 de la fiche n° 4827 - Option son, lumière et machinerie : Analyser et réaliser la mise en fonctionnement d'une installation électrique	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer des calculs en manipulant des formules de base en électricité</li> <li>- Décrire les différents matériels électriques d'une installation.</li> <li>- Situer et prévenir les risques électriques d'une installation</li> <li>- Analyser les besoins électriques d'une installation</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire écrit portant sur les connaissances théoriques de base en électricité</li> <li>- Epreuve orale sur les principaux éléments constituant une installation électrique</li> <li>- Epreuve écrite d'analyse des besoins électriques</li> <li>- Exercice écrit de calcul de bilan de puissance</li> </ul>
Bloc de compétence n°21 de la fiche n° 4827 - Option son, lumière et machinerie : Prévenir les risques professionnels	<p><b>Descriptif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la réglementation en vigueur dans les lieux de spectacles.</li> <li>- Identifier les contraintes liées aux situations d'exploitation</li> <li>- Appliquer la réglementation de la diffusion sonore</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Test individuel écrit sur les connaissances théoriques à détenir en prévention des risques</li> <li>- Epreuve pratique orale de repérage des risques liés à une activité professionnelle</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	2 professionnels du spectacle (Régisseur lumière, Régisseur son) 1 membre du centre de formation STAFF(Directeur ou responsable pédagogique)
Après un parcours de formation continue	X	2 professionnels du spectacle (Régisseur lumière, Régisseur son) 1 membre du centre de formation STAFF(Directeur ou responsable pédagogique)
En contrat de professionnalisation	X	2 professionnels du spectacle (Régisseur lumière, Régisseur son) 1 membre du centre de formation STAFF(Directeur ou responsable pédagogique)
Par candidature individuelle	X	2 professionnels du spectacle (Régisseur lumière, Régisseur son) 1 membre du centre de formation STAFF(Directeur ou responsable pédagogique)

Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	2 professionnels du spectacle (régisseur général, régisseur lumière, régisseur son) - 1 Directeur technique - 1 Professionnel du spectacle (Artistique, Décors, Scénographie ...) 2 Membres du centre de formation(Directeur, responsable pédagogique, formateur, tuteur)
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 décembre 2006 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 14 janvier 2007, jusqu'au 14 janvier 2012.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien du spectacle vivant options son, lumière ou machinerie" avec effet au 14 avril 2017, jusqu'au 21 décembre 2020.

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien du spectacle vivant options son, lumière, ou machinerie" avec effet au 14 janvier 2012, jusqu'au 14 avril 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Agent technique du spectacle : son, lumière, machinerie'.

Arrêté du 25 juin 1998 publié au Journal Officiel du 7 juillet 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Agent technique du spectacle, Options : Montage son, Montage lumière, Montage son et machinerie, Montage lumière et machinerie'.

Arrêté du 24 septembre 1994 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 6 décembre 1988 publié au Journal Officiel du 8 janvier 1989 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Agent technique du spectacle'.

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

20 bénéficiaires du titre par an.

#### Autres sources d'information :

contact@staff.asso.fr vae@staff.asso.fr

<http://www.cariforef-pdl.org>

<http://www.staff.asso.fr>

#### Lieu(x) de certification :

Spectacles et techniques, association française de formation (STAFF) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique ( 44) [Carquefou]

SPECTACLES ET TECHNIQUES ASSOCIATION FRANCAISE DE FORMATION (STAFF)

7, rue des Petites Industries

44470 Carquefou

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AFASAM - CFA du spectacle vivant et de l'audiovisuel - 92, avenue Gallieni 93177 Bagnolet Cedex

#### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Agent technique du spectacle : son, lumière, machinerie